

LYON, le 1^{er} Juillet 1787.



*M^{rs} & Guérin & fils
St Chamond*

Messieurs

LA Société contractée entre nos sieurs MATTHIEU NANTAS & FRANÇOIS-JOSEPH MOTTET, sous la raison de NANTAS ET COMP^E, finissant aujourd'hui, nous vous prévenons qu'elle vient de se renouveler, entre lesdits Sieurs, sous celle de NANTAS ET MOTTET.

Vous trouverez ci-après, *Messieurs*, la signature de notre sieur MATTHIEU NANTAS, qui vous est déjà connue, & celle de notre sieur FRANÇOIS-JOSEPH MOTTET, pour y ajouter foi en toute occasion; ce qui n'occasionnera d'ailleurs aucun autre changement dans notre maison.

Notre commerce consistera, comme ci-devant, en achats & ventes de Soies de toute espece, tant pour notre compte que pour compte d'amis.

L'activité & l'attention particuliere que nous employons pour bien servir ceux qui nous honorent de leur confiance, nous en font espérer la continuation, ainsi que celle de leur amitié. Nous vous prions sur-tout, *Messieurs*, de nous favoriser de la vôtre; & vous remerciant de celle que vous avez bien voulu nous accorder jusqu'ici, nous avons l'honneur d'être avec considération,

Messieurs

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs,

Sig^{re} de v. t. h. s. MATTHIEU NANTAS.

Nantas & Mottet

Sig^{re} de v. t. h. s. FRANÇ. JOS. MOTTET.

Nantas & Mottet